

**Décompte global
de la 1^{ère} augmentation de l'emprunt CCL série 63**

Montant de l'emprunt	CHF 39.300.000,00
Taux d'intérêt	0,350 %
Prix d'émission	107,678 %
Durée	2020 – 2040

Leberngasse 9
Case postale
4601 Olten
Téléphone 062 206 06 16
Téléfax 062 206 06 07
kontakt@egw-ccl.ch
www.egw-ccl.ch

Olten, le 3 août 2020

Frais d'émission

Commission net pour chef de file	0,325 %	CHF	127.725,00
Frais de gestion CCL	1,400 %	CHF	550.200,00
Taxe d'émission	0,007 %	CHF	2.751,00
Provisions pour pertes sur intérêt	0,150 %	CHF	58.950,00
Out of Pocket		CHF	40.000,00
Coupon d'encaissement de la commission (20)	0,200 %	CHF	78.600,00
Titre d'encaissement de la commission	0,010 %	CHF	3.930,00
Total frais d'émission pour toute la durée		CHF	862.156,00
Frais d'émission pour toute la durée			2.194 %
Frais tout compris (all-in costs), selon calcul de la Banque Cantonale de Zurich			0,069 %

Versement

Agio brut	7,678 %
Frais d'émission	– 2.194 %
Agio net	5,484 %

L'agio restant après déduction des frais d'émission sera réparti conformément aux taux de répartition entre tous les maîtres d'ouvrage participant à l'augmentation de l'emprunt et sera payé avec la part d'emprunt. Ce sont donc **105,484 %** de la valeur nominale de chaque part qui seront versés. Pendant toute la durée de l'emprunt, les participants doivent verser un **intérêt de 0,350 %** par an (taux d'intérêt de l'emprunt de base).